

Lachenaie, 18 nov. 2003

Projet de PM GMR de la CMM

Mémoire à la commission des  
consultations publiques  
novembre 2003

Par Béatrice Beaulieu

# Projet de PMGMR de la CMM

Mesdames, messieurs,

Votre projet de PMGMR de la CMM n'apporte rien de nouveau dans la gestion des déchets de votre territoire, selon 2 scénarios.

Le premier présente le maintien du statut quo. Ce choix est accompagné d'arguments matériels positifs tels: économie monétaire, économie de mise en place d'un changement, espaces disponibles

Le 2<sup>ie</sup> est l'autonomie métropolitaine. accompagné d'arguments négatifs tels: maximum des taxes, implantation éloigné de nouveaux sites, réorganisation quasi impossible.

Les 2 scénarios incluent le site LES de Lachenaie. Pas de choix pour nous qui vivons près de ce lieu.

Il y eut des audiences au début 2003. On mentionne l'iniquité sociale ressentie par la population. Les impacts sociaux relatifs y sont décrits.

On y dénonce un environnement malsain .

Votre plan de gestion manque de vision en ce qui concerne l'iniquité. Elle règne en plusieurs points. Les gens occupants un immeuble de plus de 8 logements sont soustraits à la participation de la collecte putrescible. Les industries polluées devront récupérer les éléments de pollution alors que les utilisateurs-pollueurs viendront polluer sans aucune contrainte de pénalité. Deux mesures. Vous vous permettez une extension en dehors de la limite de temps pour l'atteinte de l'objectif québécois 2008. Vous maintenez et favorisez une iniquité flagrante envers différentes populations.

Aucun élément apparaît pour contrer cette iniquité. Vous ne manifestez aucun souci face aux impacts sociaux relatifs créés avec le maintien du site de LES de Lachemaie. Bien au contraire, nous verrons grandir un "Mont Puant"

vous faites appel à l'acceptabilité sociale de notre part. Retournez cet appel à votre population !

Après vous l'avoir accordée pendant 40 ans, avoir ajouté une année d'extension, pour vous permettre de vous organiser, vous êtes restés au point statut quo.

Je suis bien placée pour parler des inconvénients et des impacts sociaux relatifs. J'y vis depuis 27. Décrire tout ce que ma petite famille a subi, me ferait fremir. Imaginez la suite avec la croissance d'un "mont Puant" ! Ma profession m'a permis de faire un constat assez impressionnant causé par de tels impacts, envers la clientèle scolaire.

Vous passez outre les mémoires du BAPE, Passerez-vous également outre des mémoires des consultations publiques ?

Assez, c'est assez !

Je demande le retrait du site LES de Lachenaie de vos 2 scénarios et la fermeture du site dès l'arrivée à terme de la fin de l'année d'extension qui fut accordée. Notre expérience vécue près de ce site nous permet de vous dicter cette fermeture.

En retour, l'unique et simple proposition est celle où chacun s'engage à gérer judicieusement leurs déchets en se fixant dès maintenant l'objectif québécois. De votre côté, faites l'ajout des moyens, des structures afin de maintenir un environnement sain pour toute la collectivité.

Endossez vos responsabilités sociales et civiles en égard aux autres populations.

Plus dans ma cour.  
Un mont royal sera bien venu.

Béatrice Beaulieu

~~514-350-2599~~

Lachenaie Terrebonne Qc

~~514-350-2599~~